

Dupont-Moretti devant ses juges

Article rédigé par *Le Monde*, le 16 juillet 2021

Eric Dupond-Moretti est convoqué devant les juges pour s'expliquer sur des soupçons de conflits d'intérêts.

Le garde des sceaux pourrait être mis en examen par les magistrats de la Cour de justice de la République. Emmanuel Macron a défendu « le droit » de son ministre « à la présomption d'innocence ».

Emmanuel Macron a défendu « *le droit* » du ministre de la justice, Eric Dupond-Moretti, « à la *présomption d'innocence* », jeudi 15 juillet, à la veille de [la convocation du garde des sceaux devant les juges pour s'expliquer sur des soupçons de conflits d'intérêts](#) entre son action de ministre et son ancienne activité d'avocat.

« *Le garde des sceaux a les mêmes droits que tous les justiciables. C'est-à-dire celui de la présomption d'innocence, de pouvoir défendre les droits qui sont les siens* », a déclaré le chef de l'Etat devant la presse, en marge d'un déplacement dans les Hautes-Pyrénées, après l'arrivée de la 18^e étape du Tour de France à Luz-Ardiden. « *Je pense que de là où je suis, je dois continuer à être le garant du bon respect du droit. Et des droits de tous les justiciables* », a souligné le président de la République.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur

<https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/07/16/dupond-moretti-devant-les-juges-macron-defend-le-droit->